

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 431

Artikel: XXIIIe Assemblée générale et jubilé de l'Association suisse pour le suffrage féminin : (16-17 juin 1934) : [1ère partie]

Autor: Porret, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Nous avons eu la morale
de la servitude; nous
avons eu la morale de la
chevalerie et de la géné-
rosité; le tour de la mo-
rale de la justice est venu.

J. STUART MILL.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

XXIII^e Assemblée générale et Jubilé de l'Association Suisse pour le Suffrage féminin

(16-17 juin 1934)

Le XXV^e anniversaire de l'Association suisse pour le Suffrage féminin s'est, comme il convenait, déroulé dans la ville fédérale. La Section bernoise, avec son incomparable présidente, M^{lle} Grütter, s'est montrée à la hauteur des circonstances: de la gare, où des éclaireuses brandissaient bien haut l'insigne suffragiste, vous passiez au Schaezli verdoyant; de là chez vos hôtes respectifs; le lendemain, à l'Hôtel de Ville; puis, par de dociles autocars, au Gurten, comme par enchantement; et tout était fleuri, accueillant, confortable: il n'en fallait pas moins pour célébrer ces noces d'argent.

De son côté, le Comité Central, sous la présidence toujours parfaite de M^{me} Leuch, avait bien fait les choses, et pensé à tout ce qui pouvait rehausser ces journées. Il avait multiplié les invitations, et fit remettre aux assistants une forte brochure documentaire sur ces vingt-cinq ans, éditée par ses soins¹. Le *Mouvement Féministe*, le *Schweizer Frauenblatt*, la *Berna*, répandirent aussi de très beaux numéros de jubilé.

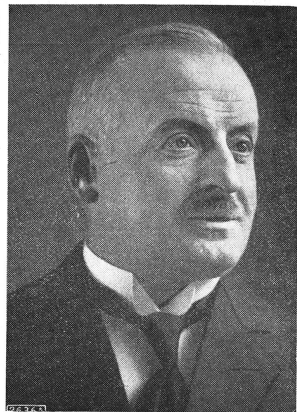
L'Assemblée administrative s'est distinguée par l'affluence des invités et des délégués: bien peu de sections manquaient à l'appel, et l'on salua avec joie la présence de M^{me} Volonteri, présidente de la première section tessinoise nouvellement fondée. Cet heureux événement est le fruit de la propagande menée en terre de langue italienne par le Comité Central. Le rapport du Comité témoigne d'une activité constante, soit pour ranimer le zèle de certaines sections, soit pour intervenir (avec un succès problématique) auprès des autorités fédérales, soit pour appuyer la Conférence internationale du Désarmement. Il s'intéresse très activement au mouvement « La Femme et la Démocratie ». Enfin, et de cela il faut tout particulièrement le louer, il a adressé aux différents partis politiques et aux frontistes un questionnaire leur demandant quelle position ils prennent concernant le suffrage des femmes, le droit au travail de la femme mariée, etc. En présence des velléités de révision de la Constitution fédérale, le Comité Central a rédigé un projet de résolution qu'il soumet à l'Assemblée: celle-ci l'adopte, en demandant seulement au Comité de donner au dernier paragraphe une forme plus catégorique, pour affirmer la volonté des femmes d'obtenir une place égale à celle des hommes, quels que soient les droits que la nouvelle Constitution puisse conférer à ceux-ci.

Après avoir entendu le rapport de la trésorière, M^{lle} Grütter, on passe aux élections. On les attendait avec quelque impatience, car il s'agissait de choisir, entre cinq candidates, deux membres pour remplacer M^{me} Dehrit (Berne) et M. Graber (Neuchâtel), démissionnaires. Le choix se porta sur M^{lle} S. Bonard (Vaud) et M^{lle} Schilowsky (Berne). Sur quoi M^{me} Vuilliamet fit observer que la Suisse romande, avec ses 16 sections sur 35, se trouvait réduite à la portion congrue, et que le travail de ses 3 membres sur 9 allait peser lourdement sur leurs épaules. Quant à l'élection de la présidente (laquelle venait d'obtenir l'unanimité des voix pour sa nomination au Comité), elle se fit par acclamations, et M^{me} Leuch ne put que s'incliner avec bonne grâce devant cet accroc aux statuts, et accepter cette marque de confiance et de reconnaissance.

Les propositions de Saint-Gall (centralisation, par le Comité Central, des rapports annuels des sections, pour être publiés en extraits), et d'Aarau (protestation et action contre la destruction des excédents de marchandises), acceptées sous certaines modalités;

¹ La demander à la présidente de l'Association, 22, avenue des Mousquines, Lausanne. Prix: 1 fr. 25.

M. Motta et le vote des femmes



N. D. L. R. — Du sténogramme pris par quelques suffragistes de langue allemande du beau et significatif discours prononcé l'autre jour à Berne, à l'occasion du jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage, nous traduisons à l'intention de nos lecteurs les passages suivants:

... Il est très naturel que, dans les temps que nous traversons, des désirs de réformes se fassent jour, et notamment par le moyen d'une révision totale de la Constitution; et si ce mouvement ne s'est pas encore manifesté dans les cantons, mais seulement sur le terrain fédéral, je crois qu'il viendra là aussi à son heure. Et il est très naturel aussi que ce soit la jeune génération masculine qui se fasse le porte-paroles de cette idée. Personnelle-

ment, je suis sympathique à l'idée d'une révision totale de la Constitution, dont je ne serais l'adversaire déclaré que si j'avais à craindre que soient menacés par elle les droits fondamentaux individuels du citoyen, la forme fédéraliste de l'Etat et les droits populaires. Mais, de ce danger, il ne peut être sérieusement question un seul instant, et il est bon, il est utile qu'à l'occasion d'une révision totale de la Constitution, tous les citoyens réfléchissent et méditent.

Mais ce qui me surprend beaucoup, c'est que, jusqu'à présent, dans les projets de révision totale de la Constitution, dont les grandes lignes nous sont connues, la question de l'égalité de droits entre l'homme et la femme ne joue qu'un rôle très petit et très modeste. On parle de régénération du peuple, de renouvellement de l'Etat, de la nation; or, je ne puis pas comprendre qu'en matière de renouvellement, l'idée de cette égalité n'occupe pas le premier plan. J'ai toujours estimé que cette égalité était avant toute chose une question de justice, et si l'on pourrait peut-être douter de l'opportunité d'un renouvellement, le principe d'équité de cette égalité est indiscutable. Le bien de l'Etat n'est pas l'affaire de l'homme seul, mais de tous les citoyens majeurs, hommes et femmes!

Je n'ai jamais pu admettre que la mère de famille compte moins dans l'Etat que son jeune fils, souvent encore peu développé quand il devient majeur. Il est bien difficile de justifier le fait que la femme, lors de décisions qui touchent à sa situation, n'ait rien à dire. Il est bien difficile aussi d'expliquer à des étrangers (et c'est une situation dans laquelle je me trouve souvent) comment la Suisse, qui a proclamé l'égalité civile de la femme dans notre Code civil, et qui jouit à travers le monde d'un très haut crédit politique et moral, est pareillement retardée en ce domaine.

le rapport très remarquable de la « Commission de crise » (M^{me} Dehrit); l'invitation tentante au prochain cours de vacances, à Brumen (M^{lle} Dutoit), ainsi que les discussions qui s'ensuivirent: tout mériterait d'être relevé. Et nous devons y renoncer; renoncer de même à parler en détail de la charmante soirée récréative, dont la section de Berne fit en grande partie les frais. L'idée de faire descendre de leurs colonnes les figures des fontaines bernoises, dans leurs rutilants costumes, et de les faire conférer sur le suffrage féminin avec les vierges sages et les vierges folles du porche de la cathédrale, fut superbement exécutée: inutile de dire de quel côté pencha finalement la balance de la Justice! Bâle contribua à cette soirée par une pièce amusante et fantaisiste, où le préjugé des sexes se tournait et se retournait en tous sens; tandis que Neuchâtel produisait un spirituel *A la manière de La Bruyère*, que notre journal publie aujourd'hui même. Double quatuor musical, cadeaux utiles et délicieux offerts par de généreux commerçants... il faudrait pouvoir tout citer.

Quel qu'ait été l'intérêt de cette journée, chacun en attendait davantage encore de la suivante. Et celle-ci tint plus même que ce que l'on s'en promettait. Dans la salle bondée du Grand Conseil parut à la tribune le magistrat le plus représentatif de la Confédération, et sans doute le plus universellement estimé. C'est cependant en simple citoyen, et non en conseiller fédéral, que parla M. Motta. Il s'exprime d'autant plus librement. Sa parole est claire, nette, élégante et persuasive; c'est le jaillissement d'une source pure; et l'auditoire charmé ne lui ménagera pas, tout à l'heure, les ovations. Il se dit, dès sa jeunesse, partisan de l'égalité des sexes; il entend le rester toujours. Et son discours, dont on trouvera ci-après des extraits, conclut sur cet encouragement: à la première brèche, la citadelle tombera.

(La suite en 2^{me} page.)

E. PORRET.

AVIS IMPORTANT — En raison de l'absence de notre rédactrice, que retiendront à Paris au début de juillet les réunions du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes et le Congrès du Conseil International des Femmes, le prochain numéro du MOUVEMENT ne pourra paraître que le 21 juillet.

Lire en 2^{me} page:

Les prud'femmes à Neuchâtel.

Eligibilité féminine ecclésiastique à Thoune.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Les femmes et la Conférence du Désarmement. Aux Chambres fédérales: le Code pénal et le délit d'avortement.

La nationalité de la femme mariée.

Agnès LOWENTHAL: Les femmes et la S. d. N. Le premier Congrès international du film éducatif.

Travail féminin.

Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

E. CHENEVARD: A la manière de La Bruyère.

A la manière de chez nous.

Glâné dans la presse...

Notes féministes sur la XVIII^e Conférence du Travail

(Genève, 3-23 juin 1934)

Cette XVIII^e Conférence du travail qui vient de se terminer nous a semblé être des plus intéressantes, soit en général, soit du point de vue des intérêts féminins. C'est

pourquoi ces journées laborieuses ont passé plus vite que jamais, mêlées de fêtes brillantes, de soirées féministes instructives et d'entretenues amicales. Notons d'abord que la plus appréciée entre ces dernières a été de nouveau le lunch traditionnel, offert par notre chère rédactrice en chef, qui, cette année encore, au milieu des préparatifs pour l'Assemblée suffragiste de Berne, n'a pas manqué de nous réunir « en trois équipes » nous, déléguées et conseillères techniques à la Conférence, dans les jolis locaux du Lyceum. Mais un charme intime, un vrai repos, une animation intellectuelle se sont aussi dégagés des nombreuses autres réunions qui nous ont été offertes. Que les Genevoises savent donc bien créer pour nous, soit dans leurs associations féminines, soit à leur foyer familial, une atmosphère agréable et cordiale! Merci



11, MADELEINE, 11

FACE SALLE CENTRALE 0442. X

SES LAINES, SOIES ET COTONS
SES MODÈLES CHICS et ÉLEGANTS
(Voir notre collection pour la page).
SES THÉORIES illustrées et gratuites
SES PRIX AVANTAGEUX
SES SPÉCIALISTES RÉPUTÉES
qui vous guideront gratuitement à ces mille finesses
de métier qui font du tricotage à la main, un... ART.
TIMBRES JAUNES TÉLÉPH. 52.916